

CENTRE DE FORMATION

ensemble
SAINT LUC
Les chemins de la réussite
Cambrai



Le centre de formation Saint Luc regroupe une UFA (Unité de Formation par Apprentissage) et une AREP (Centre de formation continue).

Il permet aux apprenants de tout âge et tout niveau de se former, de développer des compétences et de s'insérer de manière sereine dans la vie active.



TOUTES LES INFORMATIONS
SUR L'ENSEMBLE SAINT-LUC
DE LA 6^E AU BAC +5



ensemble
SAINT LUC
Les chemins de la réussite
Cambrai

Titre professionnel

**Technicien en montage
et vente d'optique-lunetterie**

.....

Alternance

2025-2026

ensemble
SAINT LUC
Les chemins de la réussite
Cambrai

Le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie se situe dans une chaîne de prestations qui part de la prescription d'un professionnel de santé jusqu'à la réalisation d'un équipement généralement pris en charge par les organismes de couverture sociale. Sous le contrôle effectif et permanent d'un opticien diplômé et à partir de la prescription de l'ophtalmologiste, le technicien en montage et vente d'optique-lunetterie vend et réalise un équipement répondant aux besoins et attentes du client, aussi bien en termes d'usage, de budget, de confort que d'esthétique.

Vous êtes capable de :

- Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail
- Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique
- Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie
- Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie

31 boulevard de la Liberté - 59400 Cambrai - 03 27 82 28 28

Rejoignez-nous sur nos réseaux sociaux : Saint Luc Cambrai



N° de la fiche : RNCP 39005 - Date de publication de la fiche : 07/05/2024 - Date d'échéance de l'enregistrement : 25/05/2029

DURÉE / LIEU DE FORMATION

De septembre à juin
432 heures en centre de formation et 350 heures minimum en entreprise (si applicable)
Lieu de formation : 31 boulevard de la Liberté - 59400 Cambrai - 03.27.82.28.28

PUBLIC VISÉ

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus
Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme

PRÉREQUIS

Être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent de niveau 4

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Information collective (si applicable) et entretien
Délai d'admission : 15 jours à réception du dossier de candidature
«La date de début de la formation pratique chez l'employeur ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat» (Article L.6222-12 du code du travail)

EFFECTIFS

Minimum 12 apprenants - Maximum 24 apprenants

ACCESSIBILITÉ

Afin de sécuriser le parcours des personnes en situation de handicap, nous mettons en œuvre les moyens d'adapter la prestation.
Service Handicap du CFA Jean Bosco : handicap@cfajeambosco.fr
Service Mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeambosco.fr

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Épreuves ponctuelles orales et écrites conformes au référentiel

VALIDATION

Diplôme de niveau 4 du Ministère du travail
Le candidat à la certification pourra selon ses résultats, valider un ou des blocs de compétences
<https://www.francecompetences.fr/recherche/mcp/39005/>

SUITE DE PARCOURS

BTS Opticien Lunetier

DÉBOUCHÉS

Monteur vendeur lunetier

PASSERELLES OU ÉQUIVALENCES

Pas de passerelle, ni équivalence

TARIFS DE LA FORMATION

Coût de la formation : 3000 €

Selon le décret n° 2019-956 du 13 septembre 2019 « fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage »
Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap).
Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.
Article L.6211-1 :
« La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal. »
Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail :
« Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent (...) », à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n° 2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Dans le cadre de la formation continue avec stage, se référer à la grille tarifaire

VALEURS AJOUTÉES

Important réseau d'entreprises partenaires
Existence d'un point écoute
Travail sur le projet Voltaire
Passage de l'Attestation Sécurité Routière sur demande
96,46 % des entreprises partenaires ayant répondu à l'enquête sont satisfaites de la prestation du centre de formation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

L'entretien d'entrée en formation servira de base pour proposer à chacun des apprenants des situations d'apprentissage qui leurs sont propres, en adéquation avec leur projet et leurs compétences.
L'apprenant bénéficie d'un accompagnement individualisé si nécessaire. La pédagogie différenciée est applicable à chaque instant.

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Livrets d'apprentissage
Salles banalisées
Magasin pédagogique
Ordinateurs
Imprimantes / Scanners
Connexion internet
Centre ressources



CONTENU PÉDAGOGIQUE

Effectuer le montage et les réparations des équipements d'optique-lunetterie de détail

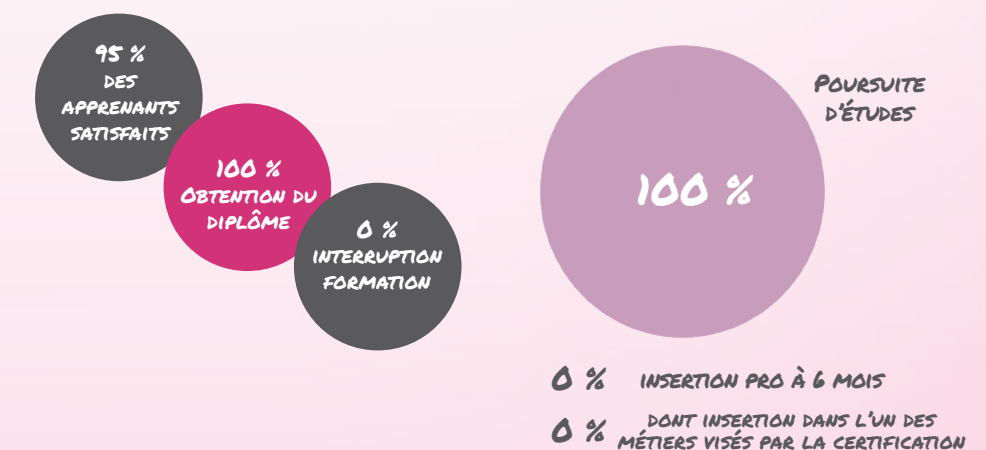
- Monter les équipements d'optique-lunetterie
- Retailer manuellement un verre détourné d'optique-lunetterie
- Réparer ou remplacer des pièces défectueuses sur des montures
- Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie

Vendre des équipements et des produits d'optique-lunetterie de détail

- Réaliser la vente-conseil en magasin d'optique-lunetterie de détail
- Analyser la prescription médicale d'un équipement ophtalmique
- Relever les paramètres de montage d'un équipement d'optique-lunetterie
- Assurer la livraison et l'après-vente d'un équipement d'optique-lunetterie

Réaliser le suivi des dossiers clients et des approvisionnements d'un magasin d'optique-lunetterie de détail

- Gérer un dossier client en magasin d'optique-lunetterie de détail
- Suivre les commandes et les mouvements de stock



Date de mise à jour : 06/01/2025



Plus d'informations sur : <https://www.saintluc-cambrai.com>